mais nous appuierons seulement sur le passage qui suit :

" L'Evêque Catholique romain a annoncé dans les *Mélanges Religieux* qu'il méditait un plan ayant pour but de faire octroyer les biens des Jésuites au clergé catholique romain, et que, ce plan mûri, il prendrait les moyens de le mettre à effet."

Nous prions la *Gazette* de dire à quelle époque et dans quel numéro de notre feuille cette prétendue déclaration aurait vu le jour. Pour nous, nous ne voyons dans l'avancé de la *Gazette* que le rêve de son imagination.

On lit dans le *Journal de Québec* :

Nous voyons avec plaisir que plusieurs habitants entreprenants de Saint-Thomas, sont déterminés à bâtir pendant l'hiver qui approche, un vapeur assez considérable pour la mer, l'engin devant être de la force de 60 chevaux, destiné à la navigation entre Québec et le comté de l'Ilet. On estime que £2,000 suffiront aux frais de l'entreprise. A la première réunion qui eut lieu la semaine dernière pour cet objet, on a souscrit sans désemparer la somme de £600.

Nous enrégistrons avec douleur le passage suivant de la *Minerve*. Parmi les vides que la mort a faits dans les rangs de nos compatriotes émigrés en Californie, on remarque la fin prématurée de E. Tellier, l'un d'eux, jeune homme plein d'espérances et vivement regretté de ses amis.

" Nous avons la douleur d'annoncer qu'une lettre de San Francisco, en date du 1er octobre, reçue hier en cette ville, nous donne la triste nouvelle de la mort de M. le Dr. Gariépy, ci-devant de la Prairie, de M. Théophile Lespérance et de M. Edouard Tellier de cette ville. La lettre en question ne nous donne aucuns détails sur ce triste événement qui plonge dans le deuil plusieurs familles respectables ; elle dit seulement que le Dr. Gariépy est mort chez M. J. Beauchamp, et M. T. Lespérance à l'hôpital de la marine. Quant à M. Tellier, on sait qu'une compagnie à la tête de laquelle se trouvaient M. Delorme, M. Marcoux et autres, est partie de St. Louis dans le mois de mai dernier pour se rendre par terre en Californie, et c'est au milieu de la route, dans les prairies, que M. Tellier fut saisi d'une attaque de choléra qui le ravit à une mère chérie, à une nombreuse famille et à un grand cercle d'amis. Il n'était âgé que de 25 ans.

M. le Dr. Gariépy laisse dans un deuil profond une jeune veuve et un enfant en bas âge et de nombreux amis qui le regretteront longtemps. M. Lespérance emporte aussi les regrets d'une famille désolée et d'un grand cercle d'amis. Il était parti du Canada en mai dernier, accompagné d'un jeune M. Coleman, d'une des meilleures familles de Belleville. Il avait eu le malheur de perdre son estimable compagnon dans le trajet entre Panama et San Francisco où il avait lui même contracté la maladie qui l'a retenu à l'Hôpital jusqu'à l'époque de son pénible decès.

D'après la lettre que nous venons de citer, M. Delorme et les autres personnes dont se composait son expédition étaient arrivées à San-Francisco après avoir enduré bien des misères et des privations dans leur longue marche à travers les bois et les prairies. M. Delorme a dû écrire à son épouse qui est à St. Hyacinthe, des détails sur son pénible voyage. Si la lettre nous parvient nous en donnerons quelques extraits."

Nous extrayons de la récente dissertation de M. le Docteur Painchaud de Québec, sur *les habitudes bonnes et mauvaises*, le passage qui suit :

" Je signale comme une très mauvaise habitude celle de donner de l'argent aux jeunes enfants pour acheter des bull's eyes et toutes ces sucreries empoisonnées de vermillon ; de permettre aux amis et aux parents d'emplir les poches des enfants de biscuits et de nanans, comme si ces enfants crevaient de faim chez eux. Qu'arrive-t-il ? il arrive que ces enfants s'habituent à recevoir ces présents, et qu'ils se croyent ensuite en droit de les demander partout où on les mène ; ils iront même jusqu'à demander un sou au premier venu pour courir à la première revendeuse de rue !

Le père se met-il en devoir de corriger l'enfant désobéissant, la mère court au devant ; et, pour calmer et gagner le petit mutin, elle lui dira tout bas à l'oreille : " ne dis rien, ne " dis rien, ne pleure pas, mon petit, maman " te donnera un sou pour acheter un cheval !"

Cette pratique vicieuse se rencontre non seulement chez les gens de la basse classe, mais bien encore chez les gens aisés. Et la conséquence ? c'est que ces enfants s'accoutumeront à mendier, qu'ils emploieront mille détours pour se procurer de l'argent ; ils iront jusqu'à dérober leurs parents ! Et, de fait, n'est-ce pas leur apprendre le métier de mendiant et celui de voleur ? La mendicité pousse à la paresse, et la paresse pousse au vol."

Nous avons reçu copie des documents dont suivent les titres : " Correspondance au sujet de la loi des Ecoles pour le Haut-Canada ;" " Réponse" et Réponse relative à l'exploration faite par M. Blaiklock, du Terretoire entre Québec et le lac St Jean. Nous en donnerons prochainement une analyse.

" Reponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 25 Juin 1850, demandant la correspondance relativement à la réserve d'une certaine étendue de terre sur la Rivière Gatineau, pour l'usage de certains sauvages ;" " Correspondance relative à l'octroi d'une circonscription de forêts en faveur de Thomas M'Gcoy et Joseph Aumond."

Nouvelles Ecclésiastiques.

S. Em. le Cardinal Wiseman avait, quelques jours avant son départ pour Londres, conduit aux pieds du Saint-Père la députation anglaise qui venait remercier Sa Sainteté de la hiérarchie qu'elle vient de constituer en Angleterre.

Voici le sens des paroles adressées par le Saint-Père à ces bons catholiques :

" Je n'avais pas l'intention de renvoyer en Angleterre le nouveau Cardinal ; j'avais songé à le retenir près de moi et à profiter de ses lumières. Mais j'ai compris que le moment était venu de mettre la main à la grande entreprise pour laquelle vous venez me remercier. Je ne crois pas qu'il y ait rien à craindre. J'en parlai dans le temps à lord Minto, et j'ai compris que le gouvernement anglais ne s'opposerait pas à l'exécution de ma pensée. Je renvoie donc en Angleterre l'Eminentissime Cardinal, et je vous invite tous à prier, et à prier sans cesse, afin que le Seigneur aplanisse toutes les difficultés et qu'il fasse entrer dans la nouvelle Eglise un million, trois millions de vos compatriotes, encore séparés de nous, afin qu'il les y fasse entrer tous jusqu'au dernier."

ANGLETERRE.—A Clapham, une belle église élevée par les Pères Rédemptoristes, sous l'invocation de Notre-Dame-des-Victoires, sera probablement livrée au culte le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception. Des écoles seront aussi ouvertes vers la même époque. Les protestants de Clapham se préoccupent beaucoup de la présence des fils de saint Alphonse de Liguori, qui ont osé dire en chaire qu'avec le patronage de la Sainte Vierge et la bénédiction de Dieu, ils espéraient que bientôt tous se réuniraient dans un seul troupeau. L'érection de l'église leur semble déjà un fait significatif, et ils ont grand peur d'être convertis.

CONVERSION.—Le *Catholic Standard* annonce la conversion du révérend Trenow, ecclésiastique protestant, vicaire de Northfield, petite paroisse située à six milles de Birmingham. C'est entre les mains de Mgr. Ullathorne, vicaire apostolique du district de Birmingham, qu'il a fait son abjuration. On pense généralement que le nouveau converti songe à se préparer à la prêtrise.

M. Bathurst et sa sœur, qui ont abjuré le protestantisme depuis quelque temps, ont reçu le baptême la semaine dernière, des mains de Mgr. Ullathorne.

—On lit dans la *Gazette de France* :

" Il est arrivé des dépêches de M. le général Aupick, notre ambassadeur à Constantinople. Ces dépêches annoncent, à ce qu'il paraît, que le gouvernement russe, qui soutenait les schismatiques grecs dans la question de la restitution des Saints-Lieux, vient d'abandonner une partie de ses prétentions, et que cette affaire si importante pour la France, au point de vue de son influence sur les chrétiens du pays, est sur le point de recevoir une solution favorable à la fois aux intérêts de la France et du monde catholique."

FAITS DE L'ETRANGER.

INSURRECTION EN CHINE.—On lit dans le *China Mail*, journal qui se publie à Hongtown :

" Une insurrection a éclaté dans la province de Kwang-si, voisine de celle de Canton. On ne sait pas si on doit l'attribuer à des bandits qui infestent les frontières ou à quelques tribus insoumises qui habitent une partie de cette contrée. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une bande nombreuse est en pleine révolte contre les autorités impériales, et qu'elle a remporté quelques avantages contre les troupes envoyées à sa rencontre. Les rebelles ont même pris une ville qui est le chef-lieu du district de Ho, située sur une des branches de la rivière de Canton, vers le nord-ouest. Une bande de 2,000 hommes aurait même pénétré dans la province de Canton et ne serait plus éloignée que d'environ cent milles de la ville.

" Le chef des révoltés, nommé Li-Ting-Pang, a usurpé le titre d'un grand général tartare et déploie une bannière avec l'inscription : " Commandé par le Ciel pour exterminer la dynastie Tsing (dynastie mantchoue actuellement régnante) et restaurer la dynastie Ming" (dynastie chinoise détronée par la dynastie actuelle). On assure qu'il a sous ses ordres près de 50,000 hommes, ce qui est probablement fort exagéré. Ce chef et son associé Tsan déploient, dit-on, un grand faste et se font promener en chaises à quatre porteurs. Après une attaque réussie sur la ville de Kongmoun, ils ont pillé les magasins des prêteurs sur gages et extorqué aux habitants riches plus de 20,000 taëls d'argent (un taël vaut 7 fr. 50 c.) ; puis ils ont mis en réquisition plus de cent cabaretiers pour faire à manger aux hommes de la bande.

" Plusieurs personnes de distinction auraient été tuées dans la bagarre. Le gouverneur et le premier magistrat de la ville de Wou-tchaou se seraient suicidés de désespoir.

" La province contient plusieurs tribus indépendantes qui n'ont jamais reconnu la dynastie régnante, et déjà l'année dernière leur soulèvement avait donné beaucoup d'inquiétudes aux autorités de Canton. Les mesures adoptées pour les comprimer par Seu, vice-roi des provinces de Kwang-toung et Kwang-si, ou plutôt le non-succès de ces mesures, ont été cause de la disgrâce dans laquelle est tombé ce haut fonctionnaire ; il a été dégradé de quatre rangs. Deux commissaires spéciaux ont, dit-on, été délégués de Pékin pour examiner l'état des provinces ; mais comme on fait figurer parmi les deux délégués le célèbre Ki-Kng, qui est maintenant ministre à Pékin, on peut douter de la véracité de ce récit.

" Quoi qu'il en soit, la révolte actuelle pourra bien valoir quelque nouvelle dégradation aux hauts fonctionnaires, qui ne savent trop comment s'y prendre pour exterminer les bandes des révoltés.

" A Hong-Kong, la mortalité, qui avait été assez considérable dans un régiment d'infanterie européenne, pendant les mois de juin et de juillet, a cessé pendant le mois d'août. L'établissement de l'hôpital militaire à bord d'un navire mouillé en rade a contribué considérablement à améliorer l'état sanitaire des troupes.

" Le commerce du thé a repris de l'activité. Parmi les effets de la nouvelle loi de navigation britannique, on cite le cas de deux navires anglais qui ont été frétés à Canton pour porter du thé à New-York. Les navires américains obtiennent cependant généralement la préférence, à cause de la rapidité de leurs traversées et de l'économie dans les dépenses."

—Il est sérieusement question d'un chemin de fer de Civita-Vecchia à Rome ; c'est une compagnie anglo-italienne qui se chargerait de cette entreprise sur le prospectus de laquelle figurent les noms des principaux Anglais catholiques. Le chemin de fer de Rome à Frascati avance insensiblement, et il est question de le continuer jusqu'à Velletri.

—Le Grand Duc de Toscane a supprimé temporairement les institutions constitutionnelles en Toscane. Il a aussi imposé de lourdes entraves à la presse.

—Sur cent journaux établis à Paris depuis la révolution de Février, quatre-vingt-seize ont déja cessé d'exister.

—Mme la Dauphine (sœur de Louis XVII mort au Temple) a reçu récemment, par les soins de M. Gallard, premier vicaire de la Madeleine, un livre bien précieux, pour elle surtout ; c'est un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui a servi au roi Louis XVI dans les derniers jours de sa captivité. Le livre a été imprimé à Amsterdam, en 1679 ; il est relié en vélin et la trabe de la main royale s'y voit encore ; sur la dernière marge, le roi lui-même a écrit une prière de cette écriture fine et ferme qui rappelle l'écriture même de son testament, la veille de ses derniers adieux au Temple, quand s'élevait l'échafaud qui devait être pour le fils de saint Louis, le premier degré pour monter au ciel. Quand Louis XVI fut conduit au supplice, ce livre de l'*Imitation* fut trouvé sous son chevet ; et chose étrange, et qui tient du miracle, les geôliers et les bourreaux ont respecté ce volume, qui revient aujourd'hui, après tant de vicissitudes, dans les mains de l'auguste prisonnière du Temple.

UN DRAME DE FAMILLE.—Le sieur Mouflin (Hyacinthe), âgé de quarante ans environ, fils d'un riche cultivateur de Wittes, village près de Saint-Omer, menaçait continuellement ses père et mère, ainsi que deux de ses frères, en leur disant : " Si je ne craignais pas la justice des hommes, il y a longtemps que je vous aurais tués." Un soir, il rentra, vers onze heures et demie, dans un état voisin de l'ivresse ; il fit du tapage. Son frère Arsène, qui était couché, lui crie de rester tranquille ; mais il n'écoute pas ce conseil, et va à la cave boire une chopine de bière : " Maintenant, dit-il, il faut que tu y passes.... (En 1845, Hyacinthe Mouflin a été condamné à un an de prison pour un coup de couteau donné à son frère Arsène.) Je veux vous égorger tous."

Il essaya de forcer la chambre de son frère, et celui-ci, bientôt fatigué de tenir la porte, se retirant dans le fond de la chambre, et s'armant d'un fusil, répéta, à plusieurs reprises, à son frère Hyacinthe, qui tenait un énorme couteau à la main : " N'avance pas, et retire toi !" Mais celui-ci ne tient aucun compte de cet avertissement ; il avance sur son frère le couteau d'une main et la chandelle de l'autre, en répétant toujours : " Il faut que je te tue !" C'est alors, et après avoir encore reculé de quelques pas, qu'Arsène lâche la détente : le coup part, et son frère tombe en arrière en disant : " Je suis blessé ! Je te pardonne ! Je l'ai bien mérité !" Dix minutes après, le blessé expira. Il avait été atteint en pleine poitrine.

Le lendemain matin, vers six heures, Arsène Mouflin vint lui-même se rendre à la justice, et déclara ce qui précède. On ne peut peindre le tableau que présentait la maison. Deux vieillards septuagénaires, près du corps de leur fils, qui les avait menacés tant de fois, tué par son frère, qui, lui aussi, était là, et tous priant près de ce fils dont le caractère méchant avait troublé depuis longtemps la tranquillité de cette famille.

—Le fameux puits artésien de Schonborn commence, en 1832, à Kissingen, ville de la Bavière rhénane, vient enfin d'être terminé. Cet immense travail, dont on commençait à désespérer, a donné des résultats tels qu'on n'en a jamais vu. Kissingen est situé dans une vallée saline, à près de 300 mètres au-dessus de la mer Baltique. Au mois de juin 1849, après dix sept ans de travaux, on était parvenu à une profondeur de 560 mètres ; il avait fallu auparavant traverser plusieurs couches de sel séparées par des masses de granit. On rencontra alors une première couche de gaz acide carbonique suivie de nouvelles masses granitiques, et enfin, le 12 de ce mois, une violente détonation renversa, sans blesser personne, l'échafaudage qui masquait l'orifice du puits, et l'on vit presque aussitôt le curieux spectacle d'une colonne d'eau de 12 centimètres de diamètre qui s'élevait avec une force prodigieuse à la hauteur de 30 mètres, s'étendait ensuite de tous côtés comme les branches d'un magnifique palmier, et formait, ainsi le jet d'eau le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. L'eau, claire comme du cristal, sort du sol à une température de 66 degrés Farenheit, chargée de 3 1/4 0/0 de sel pur, et donne un volume de 12 mètres cubes par minute ; elle est poussée par une atmosphère souterraine de gaz carbonique agissant avec la force de cinquante atmosphères ordinaires.

La profondeur du puits est de 630 mètres. On calcule que cette source donnera annuellement 3 millions de kilogrammes de sel, ce qui, tous frais déduits, ajoutera 300,000 de florins au revenu de la Bavière.

TRAITEMENT SINGULIER.—Un fait bien curieux vient de se produire dans le monde médical ; c'est le moyen de guérir instantanément la sciatique (1) en appliquant un petit bouton de feu sur l'oreille du même côté. Ce traitement, connu et employé depuis des siècles chez les Scythes, en Perse, au Portugal, ne l'est plus actuellement que dans quelques campagnes de la Corse. D'après les dessins et les indications précises fournis par le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, publié par le docteur Martin Lauzer, de nombreuses expériences ont été faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Joubert ; à Saint-Louis, par M. Malgaigne ; à l'hôpital civil de Toulon, par M. Caloy, et aussi par plusieurs praticiens qui en ont envoyé la relation au journal de M. Martin Lauzer. La plupart des résultats ont été surprenans. Des sciatiques, datant de plusieurs mois, ont été guéris à l'instant même par cette légère et innocente brûlure. Il serait bien à souhaiter que la médecine eût pour toutes les maladies longues et cruelles, des moyens aussi simples et aussi prompts.

—Les ascensions en Europe sont toujours en grande vogue. M. Poitevin n'est pas encore monté au ciel à cheval sur une autruche ; mais cela viendra. En attendant, pour éviter la monotonie, il se fait remplacer par sa femme, ou du moins il met Mme Poitevin à cheval et se place dans la nacelle. C'est le 26 septembre que cette dame a fait sa première ascension équestre : elle était en habit d'amazone, et montait la charmante petite jument blanche, surnommée l'Aérienne. Le vent souffllait du sud-ouest ; l'équipage aérien a donc été emporté dans la direction du nord-est, c'est-à-dire de St. Denis. Le ballon s'est maintenu à une hauteur d'environ 2,500 à 3,000 mètres, afin de rester plus longtemps en vue des spectateurs. Après une ascension qui a duré une heure, les aéronautes sont descendus à la Croix de Saint-Leu, entre Bouqueval et Villiers-le-Bel, canton d'Ecouen, dans le département de Seine-et-Oise, sans le plus léger accident, et M. Lenard, propriétaire à Villiers-le-Bel, leur a offert la plus cordiale hospitalité. Le lendemain matin, M. et Mme Poitevin rentraient dans Paris.

Mais ce n'est pas le tout de s'enlever, il faut aussi trouver le moyen de voyager dans les airs ; si nous en croyons le *Courrier de la Gironde*, nous serions bientôt témoins de cette merveille. On écrit en effet de Madrid à ce journal : " Le problème de la navigation aérienne, dont les savans français se préoccupent depuis si longtemps, vient de recevoir une solution dans notre ville. Le célèbre aéronaute espagnol J. Montemayor a fait dernièrement, à Madrid, des essais qui ont été couronnés d'un plein succès. A la suite d'un rapport des plus favorables fait par une commission spéciale nommée par le Gouvernement, des fonds suffisans ont été alloués à l'aéronaute pour la construction de son appareil. L'immense aérostat l'*Eole* est aujourd'hui presque entièrement terminé. Le 15 octobre prochain, M. J. Montemayor partira de Madrid dans son vaisseau aérien ; en dépit des vents contraires, il passera au-dessus des Pyrénées, traversera la France, et enfin se rendra à Londres, pour y recevoir du Gouvernement anglais le prix offert au savant qui découvrira le moyen de voyager dans les airs, contrairement à tous les courans atmosphériques. L'*Eole* passera au-dessus de Bordeaux. Nous pourrons vous fixer prochainement sur le jour et l'heure de son passage."

Mais M. de Montemayor a un rival en France. Ce rival qui veut encore garder l'anonyme, réclame dans le *Siècle* sous les initiales de J. P. L. pour établir sa priorité d'invention et s'engager à obtenir aussi la priorité d'exécution. " Quoique le navire espagnol soit prêt à mettre à la voile, dit-il, je serai à Londres avant qu'il ait traversé les Pyrénées." M. J. P. L. annonce, du reste, qu'il vient de communiquer son plan à l'Académie des sciences et à la commission de permanence de l'assemblée législative, par deux lettres adressées à leurs présidens respectifs. Si la solution de l'important problème sur lequel vient de se reporter tout-à coup l'attention publique n'est pas trouvée cette fois-ci, ce ne sera pas certes faute de prétendans.

(1) Goutte aux hanches.

ERRATUM.—Dernier N° des *Mélanges*. 2e page, colonne 5e, " Un Grognard de la grande Armée," au lieu de : le *feuilleton* de notre feuille," lisez : " la partie littéraire de notre feuille."

NAISSANCES.

En cette ville le 8 du courant, la Dame de J. L. Brault, Ecr. de la Banque du Peuple, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A Ste. Marthe, par Messire Martineau, M. Damase Olier, N. P., à Delle. Marguerite-Anne Story.

A Québec, le 12, par Messire Ed. Bonneau, Napoléon Balzaretti, écr., fils de G. D. Balzaretti, écr., à Delle. Marie-Elise Bonneau, fille mineure de feu M. Pierre Bonneau.

A la Rivière des Prairies, le 21 ult, par Messire C. Aubry, M. Isidore Ducept, à Delle Sophie Allard, tous deux du même lieu.

DECES.

A St. Charles, (Québec) le 6, M. Ant. Chabot, âgé de 55 ans, ci-devant marchant de Québec.

A Québec, le 4, M. Ed. Guilmet, étudiant en droit, âgé de 21 ans.

En cette ville, le 6, subitement, M. Charles Hamelin, pilote, âgé de 53 ans ; il laisse une veuve et un enfant.

Hier matin, M. Francis Alvies, âgé de 23 ans et 11 mois.

Au presbytère de Lotbinière, le 9 de ce mois, à l'âge de 49 ans et 9 mois, après une longue et cruelle maladie, supportée avec une constance et une résignation inaltérable, demoiselle Marie Faucher, sœur de M. le curé du lieu.

ANNONCES.

HECTOR L. LANGEVIN,
AVOCAT.

BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse, au dessous de l'établissement de la *Minerve*.
Montréal, 8 novembre 1850.

PROPAGATION DE LA FOI.

LES PAROISSES qui désirent être inscrites sur la liste du prochain rapport de la PROPAGATION DE LA FOI doivent envoyer le montant de leur souscription d'ici au PREMIER de DECEMBRE prochain, temps de la reddition des Comptes.

TH. PLAMONDON PTRE. R. G.
Evêché, 8 novembre 1850.

FRANCOIS LEDUC.
INFORMATIONS DEMANDEES.

ON a besoin à ce bureau d'informations sur le Sieur François Leduc, qui serait décédé en Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'intérêt d'une famille Leduc, d'Alençon, en France.

Bureau du Secrétaire Provincial, Toronto le 23 Octobre 1850.

A être publié pendant un mois dans les *Mélanges Religieux*, *La Minerve* et le *Journal de Québec*.

LE soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il reçoit à l'instent de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet D'ORNEMENTS D'EGLISE, CHANDELIERS ET CROIX pour autels, BANCS D'ŒUVRES ET ACCOLYTES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OSTENSOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MISSELS.

Une grande variété D'ETOFFES BRODÉES EN OR, ARGENT, SOIE, etc.

Plusieurs mille livres de CIRE de belle qualité ; D'ENCENS,

Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le ST. SACRIFICE DE LA MESSE ; ces vins sont recommandables par leur pureté, et le prix en varie de 3/ à 10/ par gallon.

J.H. ROY.
Montréal 5 Novembre 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES

MR. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122.
Montréal, 27 septembre 1850.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciemens aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité.
Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

LE Soussigné désirant être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet N°. 60.

PIERRE CHENNEVILLE.
Montréal, 21 Sept.

INSTITUTION
POUR
LES SOURDS-MUETS.

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréa s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes :

Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestre.

Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvoie au blanchissage, au raccommodage des vêtemens et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parens.

Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et instruit pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratis.
Montréal, ce 6 Septembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de *Pension Privée*, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tems des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AVIS.

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuement pour un certain temps, à toute Fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES COMMISSAIRES D'ECOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS.
Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

UN M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme Instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes à Montréal.